

École Coligny-Cornet 97 bis rue Cornet – 86000 POITIERS
05 49 61 07 99 ce.0861280z@ac-poitiers.fr
<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/poitiers-coligny/>
directeur : Philippe Gilg

Semaine scolaire :

La semaine compte 24 heures pour tous les élèves. Ces heures sont réparties sur 4 journées et demie.

Horaires :

Matinée : 8h45 – 11h45 et après-midi : 13h45 – 16h ; le mercredi 8h45 – 11h45 Pour les enfants non inscrits à la garderie (ou à la cantine), l'école ouvre ses portes 10 min avant l'horaire officiel (soit le matin à 8h35 et l'après-midi à 13h35).

En dehors de ces horaires, les enfants sont sous l'entière responsabilité des familles. Les enfants et leurs familles sont invités à ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école avant ces horaires.

Entrées et sorties d'école : les entrées et sorties des élèves se font par la rue des Dunes, ou la rue Cornet (entrée interdite par le bd Barthal, sauf garderie, vélos, taxis et élèves de la CLIS).

A 11h45 et 16h, les enfants sont pris en charge par l'adulte responsable dans la petite cour au niveau de l'entrée rue des Dunes.

Dispositif Vigipirate

En vertu du dispositif Vigipirate, les familles ne sont pas autorisées à pénétrer dans les locaux. Les portes de l'école seront systématiquement fermées en dehors des horaires officiels.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Elles ont lieu sur la pause méridienne, selon un calendrier défini par périodes (voir le maître ou la maîtresse)

Assurances :

L'attestation d'assurance scolaire est fortement conseillée et devient obligatoire pour les sorties dépassant les horaires scolaires.

Fiche de renseignement : les renseignements donnés à l'inscription peuvent changer. Pensez à nous signaler toute modification (téléphone, adresse...)

Cantine :

Vous devez remplir une fiche d'inscription pour la restauration scolaire à l'Hôtel de ville ou dans les mairies annexes. Chaque jour, les élèves s'inscrivent pour le repas, en arrivant à l'école, à l'aide de la Carte de Vie Quotidienne.

Nous vous remercions de fournir, à chaque période, un paquet de serviettes en papier pour la cantine pour chaque élève la fréquentant. Les élèves sont accueillis à la cantine le mercredi jusqu'à 13h.

Garderie :

Un service de garderie peut accueillir vos enfants de **7h30** à 8h35 et de 16h à **18h30**. Un dossier d'inscription sera remis à votre enfant dès son arrivée à la garderie. Merci de retourner rapidement le dossier complété au responsable de la garderie.

Tél cantine et garderie : 05 49 45 06 88

Accueil en centre de loisirs :

Le mercredi et pendant les vacances scolaires. Prendre contact avec la MCL le Local

05.49.47.19.42 / 06-17-78-61-45

sej-cornet@lelocal.asso.fr

Accompagnement Scolaire (CLAS) : il s'agit de favoriser l'autonomie de l'élève dans son travail scolaire.

05 49 62 84 83

Coopérative scolaire :

Celle-ci nous permet d'améliorer l'ordinaire de l'école par des sorties, des «extras».... L'école adhère à un organisme de coopérative scolaire agréé (OCCE).

La cotisation demandée à la rentrée est de 20 € par enfant (15 € par enfant pour les familles de 3 enfants scolarisés à l'école)